

Présents, élus au conseil des enfants :

Léandre Erpelding, Manon Braillon, Lisa Piarulli, Magot Monier, Corentin Roy, Léon Defay, Yoann Guingand, Robin Filocamo, Zoé Lesage, Killian Blancquaert, et en visio Céleste Pourchon

Absente : Marion Pinon

Présente, élue au Conseil Municipal : Marianna Costa

Secrétaire : Fanny Japhet (directrice ALSH et vie scolaire)

Présidentes de séance : Marianna Costa, Fanny Japhet

1. Retour sur la participation au Conseil Municipal du 18 Octobre

- les élus sont étonnés par le budget qu'ils trouvent « gros »
- les élus pensent que c'est très bien que la plaine soit pensée pour que des maraichers s'installent afin de :
 - proposer des plats différents à la cantine
 - fabriquer les repas sur place
 - faire du local, avoir des produits frais

Marianna rappelle que c'est la volonté de l'équipe municipale de s'orienter vers une fabrication sur place des repas de la cantine, d'où la construction du nouveau bâtiment.

Marianna exprime aux élus tout le bien que pense Mme le Maire de leur présence à ce Conseil Municipal, de leurs questions, de leur expression très correcte à l'oral.

Les élus s'expriment sur le fait qu'il n'y avait pas tous les élus, certains étaient en visio. Marianna rappelle les consignes sanitaires de la période. Elle rappelle que Le Maire a toujours la même place, que les conseillers sont répartis autour de la table avec leur nom devant eux. Les élus du CME aimeraient avoir le même porte-nom, à la place de la simple feuille.

Marianna revient sur le contenu du conseil et le fait qu'il y ait eu beaucoup de discussions autour des subventions. Tour de table sur la définition de subvention.

Définition simple : c'est une demande d'argent faite à la communauté de communes, au département, à la région ou à l'état pour aider à financer la réalisation d'un projet.

Marianna explique que les conseillers reçoivent, avant le Conseil, des documents d'information sur les projets, pour qu'ils les étudient afin de pouvoir voter en connaissance de cause. Le vote a lieu pendant le conseil. Les élus votent pour ou contre ou s'abstiennent.

Dans l'ensemble, les élus ont été très intéressés par ce Conseil municipal même s'ils n'ont pas forcément tout compris.

Léandre fait remarquer que son idée de poubelle à masque a été mise en place avant que lui-même puisse porter le projet au sein du CME. Marianna répond qu'Alexandre Buisnière-Giraudet (élu en charge de la commission éco-citoyenne) avait déjà eu cette réflexion et avait fait en sorte que le projet se réalise (voir l'article du Dauphiné Libéré en fin de CR).

2. Participation aux animations CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Décembre

Comme chaque année, le CCAS propose aux personnes âgées de la commune la possibilité :

- 1) de recevoir ou venir chercher un colis de Noël
- 2) ou participer au repas du Dimanche midi

Les élus du CME sont invités à participer à ces deux événements.

Le Vendredi 3 Décembre pour la distribution des colis en mairie à partir de 17h30

Le Dimanche 5 Décembre pour le repas de Noël

Un doodle est en ligne pour permettre à chacun de s'inscrire aux différents temps.

En ce qui concerne le repas du Dimanche, les élus ont préparé un discours.

Le voici sachant que chacun a pris des notes et il peut être légèrement différent dans le vocabulaire.

Manon commence :

Bonjour,

Nous sommes les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants du Touvet. Nous avons été élus en Juin 2021. Nous sommes en classe de CM1 CM2 et 6^{ème}. (*Présentation nominative de chacun par Zoé et Robin*)

Nous représentons les enfants de la commune. Nous nous réunissons une fois par mois à la mairie.

Margot poursuit :

Nous souhaitons améliorer la vie du village. Nous avons mis en commun des projets pour :

- Sensibiliser à l'écologie. Notre sensibilité se dirige vers le tri des déchets dans tous les bâtiments communaux, les poubelles à masques en grand nombre, le nettoyage volontaire et en commun du village une à deux fois par an.
- Les déplacements doux et sécurisés notamment pour se rendre à l'école.
- L'embellissement du village

Zoé et Robin terminent :

Nous vous souhaitons un bon appétit et de bonnes fêtes.

7. Prochaine séance :

Vendredi 28 Janvier 2022 17h en mairie

Rappel : vous pouvez inscrire vos enfants gratuitement au périscolaire ce jour-là pour que Fanny puissent aller les chercher pour l'heure du CME.

LE TOUVET

La Ville décide de recycler les masques chirurgicaux

C'est une décision forte et symbolique à la fois que vient de prendre la maire du Touvet, Laurence Théry. La Ville a choisi, dans le cadre de la gestion de ses déchets, de prendre en charge celle des masques chirurgicaux.

La gestion des déchets et le développement durable étant des dossiers phares de la municipalité du Touvet, Laurence Théry, maire, a sollicité Alexandre Buisnière, conseiller municipal, pour étudier ce qui pouvait être fait par rapport aux

masques retrouvés dans les rues de la commune.

■ Trois points de collecte

Alexandre Buisnière, membre de la commission éco-citoyens, s'est emparé de ce phénomène et, après avoir recherché sur internet, a trouvé deux entreprises en France qui recyclent les masques chirurgicaux. Celle choisie est basée sur Angers et collabore, déjà, avec la poste, Intermarché et Netto. Leurs objectifs consistent à mettre à disposition des kits permettant de jeter directement dedans les masques chirurgicaux à usage unique.

Lorsqu'ils sont pleins, ils repartent sur Angers, mis à l'isolement pendant une dizaine de jours avant d'être traités. Les ouvriers les démontent, récupèrent la barrette métallique qui est à l'intérieur pour la diriger dans la filière des métaux. La partie restante du masque est complètement broyée pour faire des bris de polypropylène, qui sont dispatchés pour la confection de produits en matière plastique.

Alexandre indique que « 4 à 40 millions de masques étant utilisés journalièrement, nous nous sommes dit qu'il y avait quelque chose à faire.

Que devons-nous faire de ces masques ? Ne surtout pas les mettre dans la poubelle de tri, car contaminée, cette dernière sera directement reversée dans les ordures ménagères... De nombreux masques sont ainsi retrouvés par les agents de la déchèterie. Les mettre dans ces bacs, c'est redonner du sens à ces déchets ».

Les Touvetains peuvent trouver ces bacs dans trois zones : la mairie, la bibliothèque et la salle du Bresson, hormis comme vu plus haut, la Poste, Intermarché et Netto.

Nadine ESPAGNOL



Alexandre Buisnière devant le bac situé dans le hall d'accueil de la mairie. Photo Le DL/Nadine ESPAGNOL